









المجلة المغربية للطوابعية والمسكوكات

Le Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc

مجلة للطوابعية والمسكوكات
الوحيدة التي تصدر بالمغرب
مجلة ثقافية، الكترونية،مجانية
تصدرها وادية الطوابعية
والمسكوكات للرباط





N° 28 – Novembre 2026

Le seul organe philatélique et numismatique au Maroc
Bulletin culturel, électronique et gratuit, édité par l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat

Ce bulletin reprend le relais du bulletin de la Philatélie au Maroc ayant cessé de paraître en 1947



هذه المجلة هي امتداد امجلة الطوايعية في المغرب التي توقفت على الإصدار في سنة 1947

SOMMAIRE

1. EDITO 2

2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT 5

3. ÉMISSIONS SPECIALES 6

3.1. PHILATELIE 6

3.1.1. 10ème anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique Maroc – Chine 6

3.1.2. Emission commune : Maroc-Mauritanie 7

3.1.3. Le zellige de Tétouan » 9

3.1.4. 1er anniversaire de la Fête de l'Unité 10

3.1.5. 51ème anniversaire de la marche verte 12

3.2. NUMISMATIQUE 13

3.2.1. Une pièce de 250 dirhams célèbre le 27e anniversaire de l'intronisation de SM le Roi 13

3.2.2. Une pièce de 250 dirhams pour le 63e anniversaire de S.M. le Roi Mohammed VI 14

3.2.3. Une pièce de 250 dirhams célèbre le premier anniversaire de la Fête de l'Unité 15

3.2.4. Une pièce commémorative en or de 1 000 dirhams pour célébrer le premier anniversaire de la Fête de l'Unité 16

3.2.5. Une série monétaire en argent aux couleurs du développement du Maroc 20

4. ARTICLES 22

4.1. PHILATELIE 22

4.1.1. Du dahir de 1924 au kilogramme de sel… 22

4.1.2. Les modes passent… 25

5. DIVERS 27

5.1. VIE ASSOCIATIVE 27

6. SCRIPTOPHILIE 28

6.1. SYNDICAT MINIER DU MAROC 28

6.2. ENERGIE ELECTRIQUE DU MAROC 28

7. SALONS & EXPOSITIONS 29

7.1. PHILHAINAUT'26 29

7.2. KAMENETS-2026 35

8. REVUE SPECIALISEE 39

9. PETITES ANNONCES 39

10. BULLETIN D'ADHESION A L'A.P.N.R. 40

11. PUBLICITE NEGOCIANTS DE TIMBRES ET MONNAIES 41

Abdelkader LEMRAHI, Président APNR

Entre mémoire, patrimoine et nouveaux défis

Chers lecteurs, chers amis collectionneurs,

Avec ce vingt-huitième numéro, l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat poursuit sa mission : préserver, étudier et transmettre le patrimoine philatélique, numismatique et historique du Maroc.

Au-delà des objets réunis dans nos albums et médailliers, ce sont des témoignages de notre mémoire collective que nous souhaitons mettre à la portée des chercheurs, des collectionneurs et des générations futures.

Des émissions au cœur de la mémoire nationale

Le 2ème semestre de l'année 2026 a été particulièrement riche en émissions commémoratives. Le 51e anniversaire de la Marche Verte a donné lieu, le 6 novembre, à un timbre associant les marcheurs, la carte du Royaume et la voie express Tiznit-Dakhla /Donald TRUMP : un rapprochement évocateur entre mémoire historique et développement des provinces du Sud.

La commémoration du premier anniversaire de la Fête de l'Unité s'inscrit dans ce même élan.

D'autres émissions ont illustré les relations internationales et le patrimoine culturel, notamment le partenariat stratégique Maroc-Chine, l'émission commune Maroc-Mauritanie et le zellige de Tétouan.

La numismatique a également été à l'honneur, avec plusieurs pièces commémoratives de Bank Al-Maghrib consacrées notamment au 27e anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au 63e anniversaire du Souverain et à la Fête de l'Unité.

Les études publiées dans ce numéro en présentent les caractéristiques et la portée patrimoniale, aux côtés d'un regard sur la série monétaire en argent de 2023-1445.

Une présence marocaine remarquée à l'étranger

Nos membres ont porté les couleurs de l'APNR dans trois rendez-vous philatéliques importants. À PARIS-PHILEX 2026, Abdelkader LEMRAHI a obtenu un Grand Argent (78/100) pour son étude du 25 centimes bleu au type Mouchon ; Mohammed EL ATTAOUI a reçu un Argent (72/100) pour la Poste Chérifienne et un Grand Argent (75/100) pour son étude aérophilatélique consacrée à Casablanca.

À KAMENETS-2026, en Biélorussie, l'étude du Mouchon a été distinguée par une médaille d'or, tandis que la collection en un cadre sur les timbres-poste en rouleaux du Maroc (1954-1982) obtenait le vermeil.

Enfin, au Championnat national belge PHILHAINAUT'26, à La Louvière, le Mouchon a reçu un Grand Argent (78/100).

Ces résultats récompensent des années de recherche et encouragent nos membres à confronter leurs travaux à l'appréciation des jurys internationaux.

PHILHAINAUT'26 : la philatélie au-delà des cadres

Notre participation en Belgique a pris une dimension artistique particulièrement amicale.

À la demande du comité d'organisation, j'ai eu le plaisir de concevoir cinq vignettes commémoratives consacrées au patrimoine de La Louvière : quatre compositions verticales représentant le monument La Paix, la Louve, l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu et le site minier de Bois-du-Luc, ainsi qu'une vignette de synthèse horizontale réunissant ces quatre emblèmes.

Une aventure qui a permis à l'artiste-peintre à ses heures perdues de retrouver ses pinceaux… et de découvrir, grâce à notre ami Jean-Claude Guyaux, combien une Louve belge peut être exigeante !

Au-delà du sourire, cette contribution traduit la confiance et l'amitié qui unissent les philatélistes marocains et belges.

Elle rappelle que notre passion favorise autant la création et le dialogue culturel que la compétition.

Le lecteur retrouvera dans ce Bulletin les cinq créations et le récit de leur réalisation.

L'histoire postale, la vie quotidienne et nos villes

L'histoire postale nous réserve aussi de savoureux rapprochements. Un article consacré au dahir de 1924 nous conduit jusqu'aux pratiques contemporaines des messageries et à l'insolite kilogramme de sel ajouté à certains colis pour atteindre un seuil de poids.

Cette rencontre entre réglementation, usages et mémoire des anciennes caravanes montre que les documents postaux racontent aussi la vie ordinaire.

Nous accueillons par ailleurs une réflexion de notre ami Jean-François Logette sur les transformations de la philatélie et ses nouveaux supports.

Un autre chantier nous tient particulièrement à cœur : faire revivre, par les cartes postales, photographies et archives, le patrimoine architectural de nos villes. Les remparts almohades, Bab des Zaers, la Poste principale, la gare de Rabat-Ville, l'ancienne Banque d'État du Maroc et plusieurs édifices emblématiques de la capitale ouvrent la voie.

Mais cette démarche ne doit pas s'arrêter à Rabat : nous invitons nos membres de toutes les régions, ainsi que nos correspondants étrangers spécialistes du Maroc, à partager leurs études, leurs documents et leurs découvertes.

De ces contributions pourra naître, numéro après numéro, une mémoire illustrée de notre patrimoine commun.

Des difficultés réelles, une volonté intacte

Cette ambition se heurte toutefois à des obstacles. La décision de Barid Al-Maghrib de mettre fin, à partir de 2026, au prêt des panneaux d'exposition fragilise l'organisation de compétitions nationales, patiemment développées selon les standards internationaux.

Nous poursuivons le dialogue afin de préserver ces acquis. En parallèle, l'APNR entend donner davantage de place aux études documentées dans son Bulletin et développer les expositions virtuelles, dont elle a acquis l'expérience depuis la pandémie.

Ces voies complémentaires ne sauraient remplacer la rencontre avec les collections originales, mais elles permettent de poursuivre notre mission.

Les numismates rencontrent, eux aussi, des difficultés croissantes pour acquérir les pièces commémoratives dès leur émission.

Leur disparition rapide des guichets et leur réapparition sur le marché secondaire appellent des modalités de distribution plus transparentes et équitables.

Nous avons saisi Monsieur le Wali de Bank Al-Maghrib dans un esprit constructif, convaincus qu'un dialogue avec les institutions peut déboucher sur des solutions adaptées aux véritables collectionneurs.

Préparer 2027 ensemble

La 34e Bourse nationale d'échange de l'APNR, initialement prévue le 19 décembre 2026 à Rabat, est reportée au mois de janvier 2027, à une date qui sera annoncée ultérieurement.

Ce choix vise à éviter un chevauchement avec le Salon de Casablanca, programmé tardivement le même jour, et à permettre aux collectionneurs de profiter pleinement des deux manifestations.

Notre regard se porte également vers PHILEXRABAT 2027, envisagé du 27 au 30 mai : un projet fédérateur qui exigera la mobilisation des membres, des associations amies et des partenaires institutionnels, notamment pour surmonter les contraintes matérielles évoquées plus haut.

Je remercie chaleureusement les auteurs, chercheurs, collectionneurs et amis, au Maroc comme à l'étranger, qui font vivre notre Bulletin. Notre richesse réside autant dans les pièces que nous préservons que dans les connaissances que nous partageons. Puissions-nous continuer, ensemble, à faire de l'APNR un lieu de recherche, de rencontre et de transmission.

À toutes et à tous, excellente lecture !



2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT

M. Abdelkader LEMRAHI, président,	Dr Fatima EZZOUHRA, Conseillère chargée des affaires culturelles
Dr Iz-Eddine EL AMRANI, 1er vice-président chargé des affaires administratives,	Mme Hayate ZNIG, Secrétaire Générale
Dr Majid TAZI, 2ème vice-président chargé des relations publiques,	M. Fouad MORENO, Trésorier
Dr. Abderrahim CHAABANE, Conseiller chargé de la Numismatique.	

Adresse : APNR, BP 8101, Rabat Nations Unies, Agdal 10102, Rabat

E-mail : apnrabat@gmail.com; Tél. : +212 6 61 21 15

Site web : https://apn-rabat.org

Adhésion à l'APNR :

Parrainage par 2 adhérents ayant au moins 2 ans d'ancienneté à l'Amicale ;
Renseignement du formulaire ci-joint à la fin du bulletin ;
Cotisation annuelle : - > 25 ans :100 dh
- 18-25 ans : 20 dh
- < 18 ans : 1 dh

Adhésion au Bulletin de la Philatélique et de la Numismatique au Maroc : gratuite

En vue de dresser une liste de distribution, il vous est demandé de fournir votre prénom, nom et adresse électronique à l'e-mail officiel de l'Amicale suivant : apnrabat@gmail.com.
Toutefois, le téléchargement de tous les bulletins peut être effectué à partir du site de notre Amicale : https://apn-rabat.org/bulletins/
Afin de respecter le RGPD, nous vous garantissons qu'aucune liste ne sera transmisse pour une publicité quelconque ni autres associations non gouvernementales.

Calendrier des réunions bimensuelles et bourses trimestrielles :

Généralement, les réunions bimensuelles ont lieu les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois au Centre Culturel de l'Agdal ou dans un café à la demande des adhérents, de 10h à 12h, (prière de demander la tenue de chaque réunion), et les bourses au milieu ou vers la fin de chaque trimestre, sauf juillet et août (voir tableau détaillé dans les pages suivantes).



3. Émissions spéciales

3.1. Philatélie

3.1.1. 10ème anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique Maroc – Chine



Le partenariat stratégique Maroc-Chine, scellé en 2016 lors de la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Pékin, fête cette année une décennie de relations bilatérales fructueuses.

Automobile, infrastructures, énergie, échanges commerciaux, éducation et culture figurent parmi les domaines phares de cette coopération dynamique.

A cette occasion Barid-Al Maghrib procède, en partenariat avec l'Ambassade de la République Populaire de Chine à Rabat, à l'émission spéciale d'un timbre-poste commémoratif intitulé « 10ème anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique Maroc-Chine ».

Ledit timbre illustre, du côté chinois, la Grande Muraille de Chine : impressionnante fortification construite sur plusieurs siècles, elle constitue aujourd'hui l'un des symboles les plus emblématiques du patrimoine historique chinois.

Du côté marocain, les remparts de la médina de Marrakech : Édifiée dès 1126 par le sultan almoravide Ali Ben Youssef pour protéger la capitale naissante, la muraille de pisé fut agrandie au fil des siècles, notamment sous les Almohades et les Saadiens.

Cette enceinte millénaire, qui ceinture Marrakech sur 19 kilomètres, demeure le témoin le plus éloquent de la profondeur historique et de l'architecture défensive traditionnelle.

Cette émission commémorative s'inscrit dans la continuité des précédentes réalisées en partenariat avec l'Ambassade de Chine, notamment en 2008 et en 2003 pour célébrer le 50ème et 45ème anniversaires des relations diplomatiques entre les deux pays.

"الذكرى العاشرة لإبرام الشراكة الاستراتيجية بين المغرب والصين"

أُبرمت الشراكة الاستراتيجية بين المغرب والصين سنة 2016 خلال الزيارة التاريخية التي قام بها جلالة الملك محمد السادس إلى بكين، وتحتفل هذه السنة بمرور عشر سنوات على هذه العلاقات الثنائية المثمرة. وتعد صناعة السيارات، والبنية التحتية، والطاقة، والتبادل التجاري، والتعليم، والثقافة من بين المجالات الرئيسية لهذا التعاون الديناميكي.

وبهذه المناسبة، تصدر مؤسسة بريد المغرب، بالشراكة مع سفارة جمهورية الصين الشعبية بالرباط، طابعًا بريديًّا تذكاريًّا خاصًّا يحمل اسم «الذكرى العاشرة لإبرام الشراكة الاستراتيجية بين المغرب والصين». يبرز الطابع من الجانب الصيني، سور الصين العظيم، وهو حصن مهيب شُيد على مدى عدة قرون، ويُعد اليوم أحد الرموز الأكثر تمثيلاً للتراث التاريخي الصيني. ويجسد الطابع من الجانب المغربي، أسوار مدينة مراكش، وقد شُيدت هذه الأسوار المبنية من الطين سنة 1126 على يد السلطان المرابطي علي بن يوسف لحماية العاصمة الناشئة، ثم تم توسيعها على مر القرون، لا سيما في عهد الموحّدين والسعديين. ولا تزال هذه الأسوار الألفية التي تحيط بمدينة مراكش على امتداد 19 كيلومترًا، شاهدةً على العمق التاريخي والهندسة المعمارية الدفاعية التقليدية.

يأتي هذا الإصدار في إطار استمرارية الإصدارات السابقة، بالشراكة مع سفارة الصين، ولا سيما سنتي 2008 و2003 احتفالاً بالذكرى الخمسين والذكرى الخامسة والأربعين للعلاقات الدبلوماسية بين البلدين.

اسم الإصدار	الذكرى العاشرة لإبرام الشراكة الاستراتيجية بين المغرب والصين	10ème anniversaire de l'établissement du partenariat stratégique Maroc - Chine	Intitulé de l'émission
أول يوم للإصدار	2026/06/30	30/06/2026	1er jour d'émission
عدد الطوابع البريدية	30 000 طابع بريدي	30 000 timbres-poste	Tirage
لوحات مكونة من	10 طوابع بريدية	10 TP	Planches composées de
أبعاد الطابع البريدي	50 x 40 ملم	50 x 40 mm	Dimensions du TP
القيمة الإسمية	9,80 دراهم	9,80 MAD	Valeur faciale
الفنان	نورالدين نوري	Noureddine NOURY	Artiste
الألوان	متعددة	Plusieurs	Couleurs
الطباعة	أوفست	Offset	Procédé d'impression
المطبعة	دار السكة، المغرب	Dar As-Sikkah, Maroc	Imprimeur

3.1.2. Emission commune : Maroc-Mauritanie



Dans le sillage des relations indéfectibles d'amitié unissant le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie, Barid Al-Maghrib et MauriPost dévoilent en avant-première, en marge du forum des Directeurs Généraux des administrations postales des pays arabes, une émission commune composée d'une série de deux timbres-poste mettant en valeur le patrimoine matériel inscrit sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Le timbre qui représente la Maroc illustre le Ksar d'Aït-Ben-Haddou, ensemble de constructions en terre crue édifiées selon les techniques traditionnelles de l'architecture présaharienne et protégées par de hautes murailles défensives.

Classé au patrimoine mondial depuis 1987, ce site constituait une étape incontournable sur la route des caravanes reliant Marrakech à l'ancien Soudan.

Le second timbre, représentant la Mauritanie, illustre la Mosquée ancienne de la cité de Chinguitti, capitale historique de la wilaya de l'Adrar, caractérisée par ses bâtiments en pierre sèche et ses ruelles étroites.

Inscrite à l'UNESCO en 1996, elle fut un centre majeur du commerce transsaharien reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest.

Cette émission commune constitue la deuxième réalisée avec un pays arabe et africain, après celle avec la Tunisie en 2021.

Elle s'ajoute à d'autres réalisations conjointes avec des pays arabes tels que le sultanat d'Oman, et les Émirats Arabes Unies en 2024, ainsi que le Qatar en 2012.

La collection des émissions communes de Barid Al-Maghrib s'étend également à d'autres pays du monde : la République des Philippines en 2025, le Portugal en 2024 et en 2007, le Kazakhstan et la Roumanie en 2024, la Serbie en 2022, la République Dominicaine en 2021, Monaco en 2014, la Belgique et la France en 2001, et la toute première émission commune en 1987 avec les États-Unis.

إصدار مشترك: المغرب - موريتانيا

في إطار العلاقات الودية الراسخة بين المملكة المغربية والجمهورية الإسلامية الموريتانية، تكشف مؤسسة بريد المغرب وموري بوست عن إصدار مشترك يتكون من طابعين بريديين يسلطان الضوء على التراث المادي المدرج على قائمة التراث العالمي لليونسكو، على هامش ملتقى المديرين العامين لإدارات البريد في الدول العربية.

يجسد الطابع الذي يمثل المغرب «قصر آيت بن حدو»، وهو مجمع من المباني المبنية من الطين وفقاً للتقنيات التقليدية للعمارة ما قبل الصحراوية، والمحمي بأسوار دفاعية عالية. وقد أُدرج هذا الموقع في قائمة التراث العالمي لليونسكو منذ سنة 1987، وكان محطة لا غنى عنها على طريق القوافل التي تربط مدينة مراكش بالسودان القديمة. ويجسد الطابع الثاني والذي يمثل موريتانيا، المسجد العتيق لمدينة شنقيط، العاصمة التاريخية لولاية أدرار، والتي تتميز بمبانيها المبنية من الحجارة الجافة وأزقتها الضيقة. وقد أُدرجت في قائمة اليونسكو سنة 1996، وكانت مركزاً رئيسياً للتجارة عبر الصحراء، تربط شمال إفريقيا بغربها.

يعد هذا الإصدار المشترك، ثاني إصدار يتم إنجازه مع دولة عربية وأفريقية، بعد تونس سنة 2021. كما يثري إصدارات مشتركة أخرى مع دول عربية، مثل سلطنة عمان، والإمارات العربية المتحدة سنة 2024، وكذلك قطر سنة 2012.

كما تشمل مجموعة الإصدارات المشتركة لبريد المغرب دولًا أخرى حول العالم: كجمهورية الفلبين سنة 2025، والبرتغال سنتي 2024 و2007، وكازاخستان ورومانيا سنة 2024، وصربيا سنة 2022، وجمهورية الدومينيكان سنة 2021، وموناكو سنة 2014، وبلجيكا وفرنسا سنة 2001، والأولى منها سنة 1987 مع الولايات المتحدة الأمريكية.

Intitulé de l'émission	Emission commune : Maroc - Mauritanie	إصدار مشترك: المغرب – موريتانيا	**اسم الإصدار**
1er jour d'émission	23/06/2026	2026/06/23	**أول يوم للإصدار**
Tirage	30 000 timbres-poste (15 000 x 2)	30 000 طابع بريدي (15 000 x 2)	**عدد الطوابع البريدية**
Planches composées de	10 TP (5x2)	10 طوابع بريدية (5x 2)	**لوحات مكونة من**
Dimensions du TP	40 x 30 mm	40 x 30 ملم	**أبعاد الطابع البريدي**
Valeur faciale	4,10 MAD et 9,80 MAD	4,10 دراهم و 9,80 دراهم	**القيمة الإسمية**
Couleurs	Plusieurs	متعددة	**الألوان**
Artiste	Faissal BEN KIRAN	فيصل بن كيران	**الفنان**
Procédé d'impression	Offset	أوفسيت	**الطباعة**
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	**المطبعة**

3.1.3. Le zellige de Tétouan »



En tant que membre actif de l'Union Postale pour la Méditerranée (PUMed), Barid Al-maghrib participe depuis 2014 aux émissions conjointes lancées par les pays membres autour de thématiques variées liées à la Méditerranée.

Après les bateaux, les poissons, les arbres, les maisons, les costumes, la gastronomie traditionnelle, les bijoux, les villes antiques, les festivals méditerranéens, le sport et les ressources en Méditerranée, le thème retenu pour l'année 2026 porte sur les Mosaïques traditionnelles en Méditerranée.

Dans ce cadre, Barid Al-Maghrib, en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, de la culture et de la Communication, a choisi d'illustrer, sur le timbre-poste, une fontaine en zellige tétouanais, un véritable chef-d'oeuvre d'artisanat qui illustre cet art céramique ancestral méditerranéen. En arrière-plan figure Bab Al Oqla, l'une des portes historiques de la médina de Tétouan, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'Union Postale pour la Méditerranée (PUMed) organisera en ligne son 8e concours philatélique visant à élire, par vote des internautes, le plus beau produit euro-méditerranéen émis par l'un des pays membres ayant participé à l'émission commune.

La date du concours ainsi que le lien de participation en ligne seront communiqués en temps opportun.

«الزليج التطواني »

كعضو نشيط في الاتحاد البريدي للبحر الأبيض المتوسط، يشارك بريد المغرب منذ سنة 2014 في الإصدارات المشتركة التي تعلن عنها دول الأعضاء حول مواضيع مختلفة تتعلق بالبحر الأبيض المتوسط.

فبعد القوارب والأسماك والأشجار والمنازل والأزياء وفن الطهي التقليدي والمجوهرات والمدن القديمة والمهرجانات المتوسطية والرياضة وموارد البحر الأبيض المتوسط، يتمحور الموضوع الذي تم اختياره لسنة 2026 حول الفسيفساء التقليدية في منطقة البحر الأبيض المتوسط.

وفي هذا الإطار، اختارت مؤسسة بريد المغرب بالشراكة مع وزارة الشباب والثقافة والاتصال، أن تجسد على الطابع البريدي نافورة مزخرفة بالزليج التطواني، وهي تحفة فنية تجسد هذا الفن الخزفي المتوسطي الأصيل. ويظهر في الخلفية «باب العقلة»، أحد الأبواب التاريخية لمدينة تطوان القديمة، المدرجة في قائمة التراث العالمي لليونسكو.

سينظم الاتحاد البريدي الأورومتوسطي في إطار هذا الإصدار الخاص، على شبكة الإنترنيت، مسابقته الثامنة لاختيار أجمل منتوج طوابعي صادر من طرف الدول الأعضاء المشاركين في هذا الإصدار المشترك، وذلك عن طريق التصويت، وسيتم الإعلان عن تاريخ المسابقة وموقع التصويت لاحقا.

Intitulé de l'émission	Le zellige de Tétouan	الزليج التطواني	**اسم الإصدار**
1er jour d'émission	13/07/2026	2026/07/13	**أول يوم للإصدار**
Tirage	30 000 timbres-poste	30 000 طابع بريدي	**عدد الطوابع البريدية**
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	**لوحات مكونة من**
Dimensions du TP	30 x 40 mm	30 x 40 ملم	**أبعاد الطابع البريدي**
Valeur faciale	4,10 MAD	4,10 دراهم	**القيمة الإسمية**
Artiste	Said AZERKAN	سعيد أزركان	**الفنان**
Couleurs	Plusieurs	متعددة	**الألوان**
Procédé d'impression	Offset	أوفست	**الطباعة**
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	**المطبعة**

3.1.4. 1er anniversaire de la Fête de l'Unité



La Fête de l'Unité a été instituée le 31 octobre 2025 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, à la suite de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette résolution, qui s'inscrit dans le cadre de la Cause Nationale, réaffirme la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Sa Majesté le Roi a qualifié ce jour de « tournant décisif dans l'histoire du Maroc moderne ».

Pour marquer le premier anniversaire de la Fête de l'Unité, Barid Al-Maghrib procède à l'émission spéciale d'un timbre-poste commémoratif.

Illustré par une composition artistique qui fusionne la carte du Royaume, le drapeau national et un extrait du discours royal du 31 octobre 2025, le timbre-poste symbolise la souveraineté du Maroc sur son Sahara et le début d'une nouvelle ère dans son histoire nationale.

À l'arrière-plan, le port de Tanger Med et une côte saharienne évoquant la ville de Lagouira, mettant davantage en exergue l'unité territoriale du Maroc, de Tanger à Lagouira.

Ce timbre-poste vient enrichir la collection philatélique consacrée au Sahara marocain.

Il s'ajoute notamment à ceux commémorant la Marche Verte, émis dès 1975, ainsi qu'aux deux timbres-poste émis en 1978, intitulés « promotion du Sahara ».

"الذكرى الأولى لعيد الوحدة"

تم اعتماد عيد الوحدة في 31 أكتوبر 2025 بقرار من جلالة الملك محمد السادس، نصر الله وأيده، بناءً على القرار رقم 2797 لمجلس الأمن التابع للأمم المتحدة. ويؤكد هذا القرار، الذي يندرج في إطار القضية الوطنية، سيادة المغرب على صحرائه. وقد وصف جلالة الملك هذا اليوم بأنه «منعطف حاسم في تاريخ المغرب المعاصر».

تخليدا للذكرى الأولى لعيد الوحدة، تصدر مؤسسة بريد المغرب طابعًا بريديًا تذكاريًا خاصًا. ويجسد هذا الطابع، من خلال تركيبة فنية تجمع بين خريطة المملكة والعلم الوطني ومقتطف من الخطاب الملكي السامي بتاريخ 31 أكتوبر 2025، سيادة المغرب على صحرائه وبداية عهد جديد في تاريخه الوطني. وفي الخلفية، يظهر ميناء طنجة بالإضافة إلى جانب ساحل صحراوي يشير إلى مدينة الكويرة، في دلالة رمزية على وحدة التراب الوطني الممتدة من طنجة إلى الكويرة.

ويُثري هذا الإصدار سلسلة الطوابع البريدية المخصصة للصحراء المغربية. ويُضاف بشكل خاص إلى الطوابع التي تخلد لذكرى المسيرة الخضراء، والتي صدرت منذ سنة 1975، وكذا إلى الطابعين البريديين الصادرين سنة 1978 واللذين يحملان اسم «انعاش الصحراء».

Intitulé de l'émission	1er anniversaire de la Fête de l'Unité	الذكرى الأولى لعيد الوحدة	**اسم الإصدار**
1er jour d'émission	31/10/2026	2026/10/31	**أول يوم للإصدار**
Tirage	30 000 timbres-poste	30 000 طابع بريدي	**عدد الطوابع البريدية**
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	**لوحات مكونة من**
Dimensions du TP	30 x 40 mm	30 x 40 ملم	**أبعاد الطابع البريدي**
Valeur faciale	9,80 MAD	9,80 دراهم	**القيمة الإسمية**
Couleurs	Plusieurs	متعددة	**الألوان**
Procédé d'impression	Offset	أوفست	**الطباعة**
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	**المطبعة**

3.1.5. 51ème anniversaire de la marche verte



6 novembre 1975 - 6 novembre 2026

Cette année, le peuple marocain célèbre le 51ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, symbole de l'unité indéfectible entre le Roi et son peuple dans la reconquête du Sahara marocain.

Cet événement historique demeure un pilier de l'identité nationale, incarnant la ferveur patriotique et la volonté collective du Royaume.

La commémoration de ce jubilé traduit l'attachement profond des Marocains à l'intégrité territoriale du Royaume et leur volonté de transmettre ces valeurs aux jeunes générations, nourrissant ainsi leur sentiment d'appartenance et de fierté nationale.

Fidèle à sa tradition, Barid Al-Maghrib marque cette date par l'émission d'un timbre-poste commémoratif.

Ce timbre illustre un tronçon de la voie express Tiznit-Dakhla, infrastructure majeure de 1 055 km qui s'impose comme un levier d'investissement stratégique aux normes internationales, destiné à faciliter le transport de marchandises.

La carte du Royaume, parée des couleurs nationales et mise en avant au premier plan, symbolise l'unité territoriale et l'intégrité du pays, aux côtés de marcheurs brandissant fièrement le drapeau marocain, en hommage à la glorieuse Marche Verte.

الذكرى الواحدة والخمسون للمسيرة الخضراء
6 نونبر 1975- 6 نونبر 2026

يحتفل الشعب المغربي، هذه السنة، بالذكرى الواحدة والخمسون للمسيرة الخضراء المجيدة، التي تُعد رمزاً للوحدة الراسخة بين جلالة الملك والشعب المغربي في مسيرة استرجاع الصحراء المغربية. ويظل هذا الحدث التاريخي ركناً أساسياً من الهوية الوطنية، يجسد روح الوطنية والإرادة الجماعية للمملكة.

وتعكس هذه الذكرى العزيزة مدى ارتباط المغاربة العميق بوحدة المملكة الترابية، كما تعبر عن حرصهم على غرس هذه القيم في نفوس الأجيال الصاعدة، تعزيزاً لروح الانتماء والاعتزاز بالهوية الوطنية.

وعلى غرار عادته، يخلد بريد المغرب هذه المناسبة الوطنية بإصدار طابع بريدي تذكاري يجسد مقطعاً من الطريق السريع الرابط بين تزنيت والداخلة، وهو بنية تحتية ضخمة ممتدة على طول 1055 كيلومتراً. وتعتبر هذه الطريق رافعة استثمارية استراتيجية شيدت وفق المعايير الدولية، تهدف إلى تسهيل نقل البضائع. وتظهر في المقدمة خريطة المملكة بالألوان الوطنية، باعتبارها رمزاً للوحدة الترابية وسيادة البلاد، إلى جانب حشد هائل من المواطنين المغاربة يرفعون العلم الوطني بكل فخر، في إشارة إلى المسيرة الخضراء المجيدة.

Intitulé de l'émission	51ème anniversaire de la marche verte	الذكرى الواحدة والخمسون للمسيرة الخضراء	اسم الإصدار
1er jour d'émission	06/11/2026	2026/11/06	أول يوم للإصدار
Tirage	30 000 timbres-poste	30 000 طابع بريدي	عدد الطوابع البريدية
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	لوحات مكونة من
Dimensions du TP	40 x 30 mm	30 x 40 ملم	أبعاد الطابع البريدي
Valeur faciale	9,80 MAD	9,80 دراهم	القيمة الإسمية
Couleurs	Plusieurs	متعددة	الألوان
Artiste	Said AZARKAN	سعيد أزركان	الفنان
Procédé d'impression	Offset	أوفست	الطباعة
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	المطبعة

3.2. Numismatique

3.2.1. Une pièce de 250 dirhams célèbre le 27e anniversaire de l'intronisation de SM le Roi

M. Abdelkader LEMRAHI

Frappée en argent, cette monnaie commémorative réunit l'effigie royale, les armoiries du Royaume et une évocation des feux d'artifice.

Elle porte la valeur faciale de 250 dirhams.



AVERS



REVERS

À l'occasion du 27e anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, Bank Al-Maghrib a procédé à l'émission d'une pièce commémorative en argent d'une valeur faciale de 250 dirhams.

Les deux faces associent les signes de la souveraineté à une composition dédiée à l'anniversaire.

À l'avers

L'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI occupe le centre de la face.

Elle est entourée des inscriptions «السادس محمد» et « المغربية المملكة» en arabe et en tifinagh, ainsi que du millésime « 2026 - 1448 ».

Au revers

Des étoiles évoquant des feux d'artifice encadrent les armoiries du Royaume et le nombre « 27 ».

La valeur faciale apparaît en chiffres et en lettres arabes (« 250 -وخمسون درهما مائتان»). La légende arabe « الذكرى السابعة والعشرون لتربع جلالة الملك على العرش » est accompagnée de sa traduction française : « 27e ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ».

Caractéristiques techniques

Alliage	Argent : 925 millièmes ; cuivre : 75 millièmes
Poids	28,28 grammes
Diamètre	38,61 millimètres
Tranche	Cannelée
Frappe	Proof

3.2.2. Une pièce de 250 dirhams pour le 63e anniversaire de S.M. le Roi Mohammed VI

Bank Al-Maghrib célèbre l'anniversaire du Souverain par une nouvelle émission en argent, datée 2026 - 1448.

M. Abdelkader LEMRAHI



Rabat, le 21 août 2026.

À l'occasion du 63e anniversaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Bank Al-Maghrib (BAM) a émis une pièce commémorative en argent d'une valeur faciale de 250 dirhams.

Datée « 2026 - 1448 », cette émission associe l'effigie royale aux emblèmes du Royaume et à une composition festive consacrée à l'anniversaire célébré.

À l'avers

L'avers porte l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Elle est entourée des inscriptions désignant le Royaume et le Souverain en arabe, ainsi que d'une inscription en tifinagh.

Le millésime « 2026 - 1448 » complète la composition.

Au revers

Le revers met en scène un ruban orné de l'étoile à cinq branches et accompagné des armoiries du Royaume.

Le nombre « 63 » rappelle l'anniversaire commémoré, au milieu de motifs arabesques à effet festif.

La valeur faciale « 250 -وخمسون درهما مائتان» figure en chiffres et en lettres arabes.

La légende «الذكرى الثالثة والستون لميلاد صاحب الجلالة محمد السادس » est accompagnée de sa traduction française : « 63e ANNIVERSAIRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ».

Caractéristiques techniques

Alliage	Argent : 925 millièmes ; cuivre : 75 millièmes
Poids	28,28 grammes
Diamètre	38,61 millimètres

3.2.3. Une pièce de 250 dirhams célèbre le premier anniversaire de la Fête de l'Unité

M. Abdelkader LEMRAHI

Émise en argent par Bank Al-Maghrib, cette monnaie commémorative associe l'effigie royale aux emblèmes du Royaume et à la date du 31 octobre.

À l'occasion du premier anniversaire de la Fête de l'Unité, Bank Al-Maghrib a émis une pièce commémorative en argent d'une valeur faciale de 250 dirhams.

Annoncée le 30 octobre 2026, elle marque la célébration du 31 octobre.



Avers



Revers

A l'avers

La pièce présente l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagnée des inscriptions «السادس محمد» et «المغربية المملكة» en arabe et en tifinagh.

Le millésime « 2026 - 1448 » complète la composition.

Au revers

L'inscription arabe « الوحدة الذكرى الأولى لعيد » est accompagnée de sa traduction « 1er ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'UNITÉ ».

Les armoiries du Royaume sont encadrées de deux rameaux d'olivier.

La date du 31 octobre figure en lettres arabes (« أكتوبر واحد وثلاثون »), avec la valeur faciale de 250 dirhams en chiffres et en toutes lettres.

Caractéristiques techniques

Alliage	Argent : 925 millièmes ; cuivre : 75 millièmes
Poids	28,28 grammes
Diamètre	38,61 millimètres
Tranche	Cannelée
Frappe	Proof

3.2.4. Une pièce commémorative en or de 1 000 dirhams pour célébrer le premier anniversaire de la Fête de l'Unité

M. Abdelkader LEMRAHI

Une émission exceptionnelle limitée à 100 exemplaires



À l'occasion du premier anniversaire de la Fête de l'Unité, célébré le 31 octobre 2026, Bank Al-Maghrib a procédé à l'émission d'une pièce commémorative en or d'une valeur faciale de 1 000 dirhams, dont le tirage est limité à seulement 100 exemplaires.



Cette émission a été réalisée parallèlement à celle d'une pièce commémorative en argent consacrée au même événement.

Par sa composition, sa symbolique et son tirage particulièrement restreint, cette pièce en or occupe une place singulière parmi les émissions numismatiques commémoratives du Royaume.

Elle témoigne de la volonté de perpétuer, à travers la monnaie, le souvenir d'un événement marquant de l'histoire nationale contemporaine.

L'avers : l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

L'avers présente l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagnée des inscriptions officielles :

« محمد السادس » — Mohammed VI.

« المملكة المغربية » — Royaume du Maroc.

Les millésimes 1448 et 2026, correspondant respectivement aux calendriers hégirien et grégorien, complètent la composition.

Le portrait royal et les inscriptions confèrent à cette pièce son caractère officiel, tout en l'inscrivant dans la tradition des émissions monétaires marocaines.

Le revers : une célébration de l'unité nationale

Le revers est consacré à la commémoration du premier anniversaire de la Fête de l'Unité.

Il présente les armoiries du Royaume du Maroc, entourées de deux rameaux d'olivier, symboles universels de paix.

La valeur faciale est inscrite en chiffres et en lettres arabes :

« 1000 ألف درهم » — Mille dirhams.

La légende commémorative figure en arabe et en français :

« الذكرى الأولى لعيد الوحدة »

PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA FETE DE L'UNITE.

« 1er ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'UNITÉ »

L'ensemble de cette composition associe les symboles de la souveraineté nationale à ceux de l'unité et de la paix.

Caractéristiques techniques

Selon le certificat accompagnant la pièce, ses caractéristiques sont les suivantes :

Caractéristiques	Description
Pays émetteur	Royaume du Maroc
Autorité émettrice	Bank Al-Maghrib
Événement commémoré	Premier anniversaire de la Fête de l'Unité
Année d'émission	2026
Valeur faciale	1 000 dirhams
Métal	Or
Titre	916,7 ‰
Pureté	22 carats
Poids	39,94 grammes
Diamètre	38,61 millimètres
Tirage	100 exemplaires

Avec un titre de 916,7 millièmes et un poids de 39,94 grammes, cette pièce contient environ 36,61 grammes d'or fin.

Une émission parallèle à celle en argent, mais à diffusion confidentielle

L'une des particularités les plus remarquables de cette émission réside dans ses conditions de diffusion.

En effet, si la pièce commémorative en argent, émise à la même occasion, est destinée à la commercialisation auprès du public et des collectionneurs, la version en or n'est pas proposée à la vente dans les agences de Bank Al-Maghrib.

Cette différence de traitement, conjuguée au tirage extrêmement limité de 100 exemplaires, soulève naturellement la question de la destination de ces pièces.

En l'absence de communication officielle précisant les modalités de leur distribution, il est permis d'envisager que cette émission en or soit destinée à des personnalités de très haut rang, à des invités de marque ou à des bénéficiaires spécialement désignés, éventuellement dans le cadre de présents protocolaires ou institutionnels.

Cette hypothèse, qui reste à confirmer, pourrait expliquer à la fois la faiblesse du tirage et l'absence de commercialisation dans le réseau habituel de Bank Al-Maghrib.

Il s'agirait alors d'une émission de prestige à vocation essentiellement protocolaire, se distinguant des frappes commémoratives habituellement accessibles aux collectionneurs.

Une pièce appelée à susciter l'intérêt des numismates

Au-delà de sa valeur intrinsèque en métal précieux, cette pièce présente un intérêt numismatique et patrimonial certain.

Plusieurs éléments contribuent à son originalité : la portée historique de l'événement commémoré, la noblesse du métal utilisé, la richesse de son iconographie et, surtout, son tirage particulièrement restreint.

Avec seulement 100 exemplaires, cette émission figure parmi les frappes commémoratives marocaines à très faible tirage.

Sa diffusion limitée pourrait renforcer l'intérêt que lui porteront les collectionneurs spécialisés dans les monnaies modernes du Maroc.

Toutefois, la rareté d'une pièce ne suffit pas, à elle seule, à déterminer sa valeur marchande.

Celle-ci dépend également de son état de conservation, de sa provenance, de sa disponibilité effective et de la demande sur le marché numismatique.

Un témoignage numismatique pour les générations futures

Les émissions monétaires commémoratives ne constituent pas uniquement des objets de collection.

Elles participent également à la conservation et à la transmission de la mémoire nationale.

En associant l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les armoiries du Royaume et les symboles de paix à la célébration de la Fête de l'Unité, cette pièce en or s'inscrit dans cette tradition.

Son émission parallèle à celle en argent illustre également la diversité des supports monétaires retenus pour commémorer un même événement, tout en distinguant les pièces destinées au grand public de celles dont la diffusion demeure particulièrement restreinte.

Cette pièce commémorative en or de 1 000 dirhams constitue ainsi un témoignage numismatique de la célébration du premier anniversaire de la Fête de l'Unité et un document patrimonial appelé à prendre place dans l'histoire monétaire contemporaine du Maroc.

M. Abdelkader LEMRAHI

Émission 2023-1445 de six pièces réunies autour des grandes thématiques nationales.

À l'occasion de l'émission de sa nouvelle série monétaire 2023-1445, Bank Al-Maghrib a procédé à la frappe de six pièces en argent.

Le certificat bilingue qui accompagne la série en présente le thème général : « l'émergence du Royaume du Maroc sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ».

Cette idée est déclinée à travers six sujets qui associent agriculture, environnement, identité, souveraineté et développement territorial.



Le coffret de présentation de la série monétaire 2023-1445.

Six valeurs, six thématiques.

Le certificat associe à chaque dénomination un thème précis.

La série se lit ainsi comme un parcours à travers plusieurs dimensions de l'évolution du pays :

- **10 centimes** : L'agriculture
- **20 centimes** : Le développement durable et l'environnement
- **½ dirham** : La diversité culturelle
- **1 dirham** : La souveraineté nationale
- **5 dirhams** : Le développement du Sahara marocain

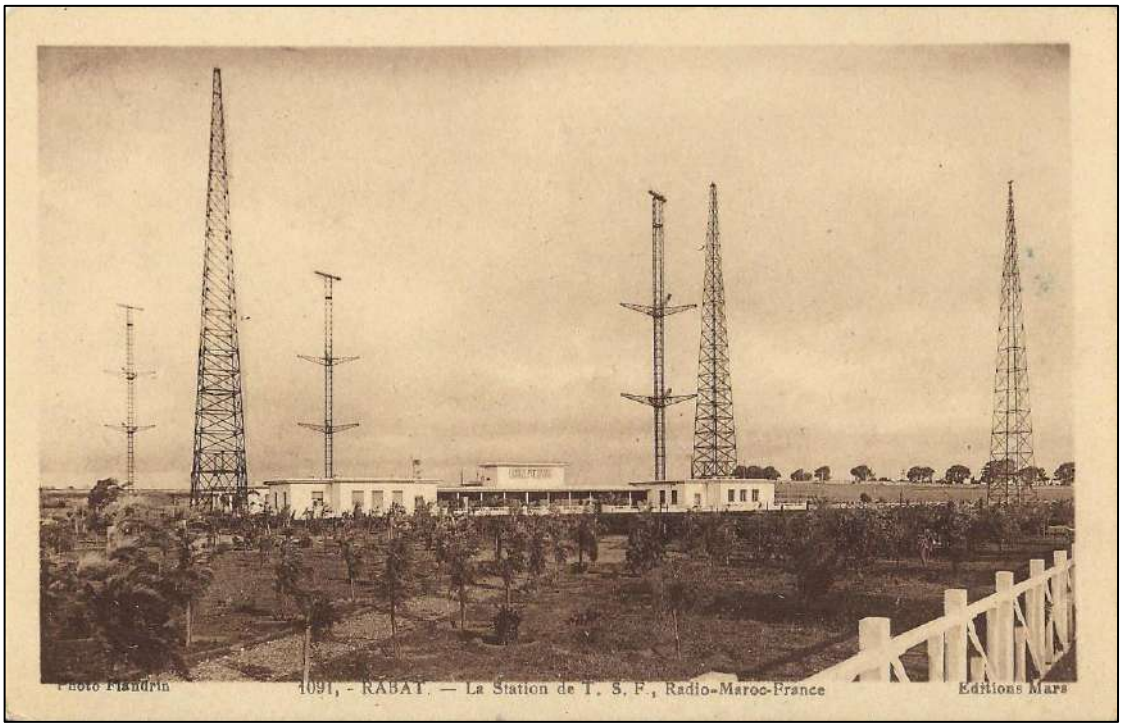
Caractéristiques des pièces

Les diamètres et poids indiqués sur le certificat sont repris dans le tableau ci-dessous.

Valeur faciale	Diamètre	Poids
10 centimes	20 mm	3,93 g
20 centimes	23 mm	5,24 g
½ dirham	21 mm	5,24 g
1 dirham	24 mm	7,86 g
5 dirhams	25 mm	9,82 g
10 dirhams	27 mm	11,79 g

Par la diversité des thèmes retenus et la variété des valeurs faciales, cette émission offre aux collectionneurs un ensemble cohérent, à la fois monétaire et patrimonial.

Le coffret réunit les six pièces et en souligne la présentation d'ensemble.



Rabat – La station T.S.F., Radio Mqroc-France

4.1.1. Du dahir de 1924 au kilogramme de sel…

Quand un texte postal centenaire rencontre l'ingéniosité des collectionneurs marocains

M. Abdelkader LEMRAHI

Une histoire de poids et de bon sens

Il suffit parfois d'une anecdote banale pour ouvrir une étonnante page d'histoire postale.

Vous souhaitez expédier quelques documents, un livre ou un petit objet par messagerie privée. Le paquet ne pèse que quelques centaines de grammes, mais le transporteur exige un poids supérieur à un kilogramme. Que faire ?

Certains usagers marocains ont imaginé une solution aussi simple qu'inattendue : glisser dans le colis un paquet de sel ! D'autres, plus généreux, préfèrent ajouter des dattes ou du thé.

Ni la loi ni le transporteur ne prescrivent évidemment ces produits. Il s'agit simplement d'une astuce imaginée par les expéditeurs pour satisfaire à une contrainte de poids.

Mais derrière cette pratique, racontée ici avec humour, se cache une histoire juridique remontant à plus d'un siècle.

1924 : aux origines du monopole postal

Sous le règne du sultan Moulay Youssef, le dahir du 25 novembre 1924 réglemente le monopole de l'État en matière de postes, de télégraphie et de téléphonie.

Ce texte ancien constitue l'un des fondements historiques de la réglementation postale marocaine. Il permet de comprendre l'origine des débats concernant la frontière entre les petits envois relevant du monopole postal et les activités des entreprises privées de messagerie [1].

Toutefois, le droit applicable aujourd'hui ne saurait être apprécié à la seule lumière de ce dahir, le régime postal ayant connu plusieurs évolutions législatives.

1997 : Barid Al-Maghrib prend le relais

La loi n° 24-96, promulguée par le dahir n° 1-97-162 du 7 août 1997, confie à Barid Al-Maghrib, notamment par son article 48, l'exercice, pour le compte de l'État, des activités relevant du monopole du service du courrier, dans les relations intérieures et internationales [2].

Son article 50 prévoit également un régime particulier d'ouverture à la concurrence pour certains services de courrier accéléré international.

Le dispositif juridique distingue ainsi les activités réservées, les prestations ouvertes à la concurrence et les conditions particulières applicables aux différents opérateurs.

2026 : le kilogramme devant les tribunaux

Plus d'un siècle après le dahir de 1924, la question du monopole postal a retrouvé une actualité inattendue.

En mai 2026, plusieurs décisions du tribunal de commerce de Casablanca, rapportées notamment par Médias24, ont donné gain de cause à Barid Al-Maghrib dans des litiges impliquant des opérateurs privés, parmi lesquels Jumia, Tawssil Cash Plus, Ghazala Messagerie et Sapress [3-4].

CTM Messagerie a également fait l'objet d'une décision judiciaire rapportée par la presse [5].

Ces décisions, dont l'analyse complète nécessiterait la consultation des jugements et des éventuels recours, ont replacé au centre des discussions la question du transport des envois de faible poids.

Les conditions générales de CTM Messagerie précisent d'ailleurs expressément :

« Le poids des colis doit être supérieur à 1 kg. » [6]

Une disposition qui peut sembler anodine, mais dont les conséquences pratiques sont parfois surprenantes !

Les philatélistes et numismates marocains face au kilogramme réglementaire

Parmi les utilisateurs réguliers des services de messagerie privée figurent les philatélistes et numismates marocains.

Les compagnies **CTM Messagerie et Ghazala Messagerie** comptent parmi les transporteurs auxquels ils recourent fréquemment pour expédier leurs objets de collection à travers les différentes régions du Royaume.

Les envois portent notamment sur des monnaies anciennes — qirates, dirhams et dinars — dont le poids peut varier de **moins d'un gramme pour un qirate à quelques grammes pour d'autres pièces**, ainsi que sur des timbres-poste, lettres anciennes, cartes postales et documents philatéliques particulièrement légers.

Ces services présentent un avantage appréciable : une livraison pouvant s'effectuer en 24 heures, souvent plus rapide que les prestations postales ordinaires, pour un prix de transport généralement compris, selon les expériences rapportées par les collectionneurs, entre **60 et 70 dirhams, soit environ 6 à 7 euros**.

Mais voilà que surgit notre fameux kilogramme !

Pour expédier une minuscule monnaie de collection pesant moins d'un gramme, certains collectionneurs complètent leur colis avec un paquet de sel d'un kilogramme, afin de dépasser le seuil exigé par le transporteur.

Imaginez donc **un qirat de moins d'un gramme voyageant en compagnie de 1 000 grammes de sel !**

Le contenu numismatique est presque invisible sur la balance, tandis que son accompagnateur culinaire représente pratiquement tout le poids du colis !

L'expéditeur paie son transport, le destinataire reçoit sa monnaie et, en prime, une réserve de sel pour sa cuisine.

D'autres préfèrent joindre des dattes ou du thé : le résultat est identique sur la balance, mais infiniment plus agréable à l'ouverture du paquet !

Précisons toutefois que cette pratique ne dispense pas de respecter les autres conditions réglementaires ou contractuelles applicables au transport des objets de valeur.

Du sel des caravanes almoravides à celui des messageries modernes

Cette curieuse histoire de sel me rappelle soudain une page bien plus ancienne de notre histoire.

À l'époque des Almoravides, puis sous les dynasties marocaines qui leur succédèrent, les grandes caravanes transsahariennes transportaient notamment le sel des régions sahariennes vers les marchés de l'Afrique subsaharienne.

Cette denrée, indispensable à l'alimentation et à la conservation des produits, constituait alors une marchandise particulièrement recherchée.

Les échanges transsahariens associaient notamment le sel, l'or et diverses marchandises précieuses.

Certains récits historiques évoquent même des transactions dans lesquelles le sel aurait été échangé contre son propre poids en or !

Un kilogramme de sel contre un kilogramme d'or !

Quelle aubaine !

Si pareille opération était encore possible aujourd'hui, nos philatélistes et numismates auraient certainement trouvé le moyen de transformer leurs colis en véritables trésors !

Imaginez notre collectionneur expédiant un modeste qirat de moins d'un gramme, accompagné de son kilogramme de sel, et recevant en retour un kilogramme d'or !

Voilà qui constituerait assurément la plus belle opération numismatique de sa carrière !

Hélas, les temps ont bien changé.

Autrefois, le sel participait aux échanges permettant d'acquérir de l'or. Aujourd'hui, il accompagne parfois de minuscules monnaies anciennes pour leur permettre de voyager par messagerie !

Il faut néanmoins rappeler que l'échange du sel contre son poids en or, souvent évoqué dans les récits historiques, ne constituait pas un taux de change universellement établi.

Une réglementation appelée à évoluer ?

L'essor du commerce électronique, la multiplication des plateformes de vente et le développement des entreprises privées de livraison posent désormais la question de l'adaptation du cadre postal marocain.

Une réforme du secteur était discutée en 2026, avec la perspective d'une ouverture plus large de certaines activités de messagerie [7].

Il convient cependant de distinguer les projets de réforme des dispositions législatives effectivement entrées en vigueur.

Pour les collectionneurs, l'enjeu est simple : pouvoir expédier rapidement, en toute sécurité et à un coût raisonnable, des objets de faible poids, parfois d'une grande valeur historique ou numismatique.

Conclusion — Le sel a toujours son poids dans l'histoire !

Un dahir de 1924, une loi de 1997, des décisions judiciaires en 2026 et, au bout de la chaîne, un collectionneur qui ajoute du sel à son colis : l'histoire postale réserve décidément bien des surprises.

Elle ne se résume pas aux timbres, aux cachets et aux tarifs. Elle concerne également les réglementations, les transports, les échanges commerciaux et les habitudes quotidiennes.

Quant à notre fameux kilogramme de sel, il nous aura permis de voyager, en quelques lignes, des caravanes almoravides aux messageries modernes.

Moralité : autrefois, le sel pouvait valoir son poids en or ; aujourd'hui, il permet simplement à nos petits colis de faire le poids !

Et qui sait ? Peut-être qu'un jour, nos collectionneurs pourront de nouveau expédier leurs qirates sans devoir les accompagner d'un kilogramme de sel !

Références et sources documentaires

[1] Dahir du 25 novembre 1924 réglementant le monopole de l'État en matière de postes, de télégraphie et de téléphonie.

[2] Loi n° 24-96 relative à la poste et aux télécommunications, promulguée par le dahir n° 1-97-162 du 7 août 1997, notamment les articles 48 et 50.

[3] Abdelali El Hourri, « Monopole postal : Barid Al-Maghrib obtient gain de cause contre Jumia, Tawssil Cash Plus et Ghazala Messagerie », Médias24, 6 mai 2026.

[4] Abdelali El Hourri, « Livraison sous 1 kg : la justice conforte Barid Al-Maghrib », Médias24, 18 mai 2026.

[5] « Monopole postal : CTM Messagerie condamnée à son tour », Médias24, 30 mai 2026 ; voir également La Vie éco, 23 juin 2026.

[6] CTM Messagerie, « Conditions générales de vente », rubrique relative au poids des colis, consultée en novembre 2026.

[7] La Vie éco, articles des 21 mai et 23 juin 2026 consacrés à la réforme postale et à la libéralisation du secteur de la messagerie.

[8] Pour l'histoire des échanges transsahariens : al-Bakri, Livre des routes et des royaumes (XIe siècle), et Ibn Battûta, Voyages (XIVe siècle). Ces récits constituent des sources historiques sur le commerce du sel et de l'or

4.1.2. Les modes passent…

M. Jean-François Logette Président du Postal Club International



Au début des années 2000, certaines autorités postales émettrices de timbres -poste se lancèrent à corps perdu dans les dentelures de sécurité de formes diverses, en croix, en demi-lune, en étoile, en perforation intérieure, etc.

Celles qui eurent la bonne idée d'utiliser ces procédés de sécurité et ces originalités virent leurs chiffres d'affaires augmenter considérablement.

D'autres autorités de pays comme l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie ne crurent pas à cette mode et restèrent cantonnées dans leurs émissions traditionnelles, ce qui ne fit pas leurs recettes budgétaires.

Des dentelures de sécurité, on passa, dans les années 2010, à la texture du support du timbre tel que le liège, le tartan, la gaufrure, les papiers parfumés, etc…

Cela attira quelques temps une catégorie de collectionneurs qui finirent par se lasser d'autant plus que les autorités postales émettrices furent à court d'idées.

Après, la mode passa aux timbres personnalisés (customized stamp dans le langage universel et non pas MTAM).

Cela reste encore un produit intéressant pour le business, car il faut le dire, la philatélie est un business et non pas une passion comme jouer aux cartes ou aux boules.

Le timbre personnalisé a permis de valoriser des personnages célèbres, des lieux singuliers et des événements exceptionnels qui n'auraient sans doute pas eu la chance d'avoir une émission de timbre-poste dans le programme philatélique traditionnel annuel des autorités postales émettrices.

Aujourd'hui, on vous parle d'impression de timbres-poste avec plusieurs procédés différents, ce qui n'est pas très nouveau, et qui ne modifie pas l'aspect du timbre.

On émet aussi à des tirages frisant la folie des NFT, un support qui associe taxe, numérisation, et technologies contemporaines, rien de bien palpitant pour la philatélie, même évolutive.

On peut penser avec juste raison que les NFT ont autant d'avenir que la collection des porte-clés des années 80 ou celle des télécartes des années 90.

Quelle est la mode aujourd'hui ? Personne ne saurait le dire et les avis sont partagés.

Des organisations phénoménales comme l'exposition philatélique mondiale de Boston en 2026 qui a accueilli des centaines de milliers de visiteurs nous interpellent sur le fait qu'il faut orienter la philatélie sur le business, si on veut qu'elle perdure et non sur l'aspect ludique et passionnel développé à tire-larigot par les boomers.

5. Divers

5.1. Vie associative

Pour des amicales régionales

M. Abdelkader LEMRAHI

La vie philatélique et numismatique marocaine s'appuie sur des associations et des clubs qui, dans différentes villes, réunissent les collectionneurs, organisent des rencontres et contribuent à la connaissance de notre patrimoine. Leur engagement est précieux. Pour le renforcer, une meilleure coordination entre les structures d'une même région pourrait constituer une première étape concrète.

Un événement récent illustre ce besoin. Le Salon de Casablanca a été programmé, à la dernière minute, le samedi 19 décembre 2026, date qui coïncidait avec celle de la 34e Bourse nationale d'échange de l'APNR, prévue au Centre culturel de l'Agdal, à Rabat depuis décembre 2025. Afin d'éviter que les deux manifestations ne se fassent concurrence et de permettre aux collectionneurs de participer aux deux rendez-vous, l'APNR a choisi de reporter volontairement sa bourse. Celle-ci est reportée à une date ultérieure, envisagée à partir de janvier 2027.

Cette décision, prise dans un esprit de responsabilité et de solidarité, a évité un chevauchement préjudiciable aux organisateurs, aux exposants et au public. Elle montre aussi les limites d'une coordination qui repose sur la bonne volonté et sur des ajustements de dernière minute. Une concertation régulière entre associations et clubs permettrait de mieux préparer les calendriers et de faire en sorte que les manifestations se complètent.

À défaut d'une fédération nationale structurante, nous pourrions envisager la création d'amicales régionales regroupant les associations et les clubs philatéliques et numismatiques. Le modèle existe ailleurs : en Belgique, l'Amicale Royale Hennuyère des Cercles Philatéliques réunit des structures philatéliques de la région du Hainaut. Adaptée à notre contexte, une amicale régionale marocaine pourrait rassembler les associations et les clubs d'une même région autour d'objectifs communs.

Une telle amicale ne remplacerait pas une fédération et ne retirerait pas leur autonomie aux structures membres. Elle leur offrirait un cadre de dialogue et de coopération : partage des calendriers, concertation sur les dates, organisation de bourses, d'expositions et de conférences, circulation de l'information et mise en commun des expériences. Elle pourrait aussi aider les associations à formuler des propositions communes sur des sujets qui concernent les collectionneurs et la valorisation du patrimoine postal et numismatique.

La démarche pourrait commencer par une rencontre des associations et clubs intéressés dans chaque région. Ils définiraient ensemble les objectifs, le fonctionnement et la représentation de chacun au sein de leur amicale. À terme, ces amicales régionales pourraient entretenir des échanges entre elles et contribuer à une coopération plus large à l'échelle nationale.

Le report de la bourse de l'APNR ne doit pas être interprété comme un désaccord entre organisateurs. Il montre qu'une décision concertée peut préserver les intérêts de tous. La création d'amicales régionales donnerait à cette concertation un cadre régulier et durable, au service des associations, des clubs et de l'ensemble des collectionneurs marocains.

6. Scriptophilie

6.1. Syndicat Minier du Maroc

Naej YUG



SYNDICAT MINIER DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de CENT MILLE Francs, divisé en MILLE Actions, de CENT Francs chacune

SIÈGE SOCIAL : 5, Rue Gentil, à LYON

Statuts déposés aux minutes de Me PANGAUD, notaire à Oullins (Rhône)

Part de Fondateur au Porteur

N° 3.062

LYON, le 30 Juillet 1906

UN ADMINISTRATEUR, UN ADMINISTRATEUR,

6.2. Energie Electrique du Maroc



ENERGIE ELECTRIQUE DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

AU CAPITAL DE 2.000.000.000 DE FRANCS

DIVISÉ EN 640000 ACTIONS DE 3125 FRANCS CHACUNE

DONT 128000 ACTIONS CATÉGORIE "A" ET 512000 ACTIONS CATÉGORIE "B"

Statuts déposés en l'Etude de Me Claude Perrod, Notaire à Paris

SIÈGE SOCIAL : 280, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ACTION "B" DE 3.125 FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 280.961

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ENERGIE ELECTRIQUE DU MAROC

7.1. PHILHAINAUT'26

Le Maroc au Championnat national de philatélie de Belgique

M. Abdelkader LEMRAHI

La Louvière • 28–30 août 2026



Affiche officielle de la manifestation

Une manifestation nationale de référence

Organisé par la Fédération royale des cercles philatéliques de Belgique, avec le Conseil philatélique hennuyer, PHILHAINAUT'26 s'est tenu au centre LOUVEXPO, rue Arthur Delaby, à La Louvière.

La manifestation réunissait des expositions compétitives et de promotion, un Salon d'honneur ainsi que des émissions postales. La manifestation était ouverte les 28 et 29 août de 9 h à 17 h, puis le 30 août de 9 h à 15 h. L'exposition occupait une surface de 4 000 m².

La participation de l'APNR

M. Abdelkader LEMRAHI, président de l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat (APNR), y a présenté une étude d'histoire postale intitulée : « Usage postal du 25 centimes bleu au type Mouchon dans les bureaux français au Maroc puis sous le Protectorat français (1903–1923) ».

Cette collection retrace les émissions et surcharges du Mouchon bleu, les mutations monétaires et administratives et les multiples utilisations de cette valeur : lettres simples, recommandées, affranchissements combinés et correspondances aériennes.

Elle met notamment en évidence les particularités de l'émission de Tanger de 1918.

Palmarès

Exposant	Collection	Note	Distinction
Abdelkader. LEMRAHI	Usage postal du 25 centimes bleu au type Mouchon dans les bureaux français au Maroc puis sous le Protectorat français (1903–1923)	78/100	Grand Argent

Le jury a attribué à la collection 78 points sur 100 et une médaille de Grand Argent. Présentée sur cinq cadres (n° 148 à 152), elle concourait en histoire postale, période 1875-1945.

La grille d'évaluation fait apparaître 23/30 pour le traitement et l'importance philatélique, 29/35 pour les connaissances et la recherche, 22/30 pour la qualité et la rareté des pièces, et 4/5 pour la présentation.

Une pièce remarquable

Le résumé présenté au catalogue illustre une lettre de deuil expédiée par avion le 30 août 1921 de Mechraa-Belksiri à Millau (France).

Son affranchissement de 1 franc réunit quatre exemplaires du 25 centimes Mouchon bleu surchargé en 0,25 franc, couvrant le port de la lettre et la surtaxe aérienne.

Ce document témoigne de la richesse des usages postaux de cette émission.



Lettre aérienne de Mechraa-Belksiri à Millau, 30 août 1921

Coopération philatélique maroco-belge

La participation marocaine à PHILHAINAUT'26 ne s'est pas limitée aux cadres d'exposition.

À la demande du comité d'organisation, M. Abdelkader LEMRAHI, président de l'APNR et artiste-peintre à ses heures perdues — comme il aime à le rappeler avec humour ! — a réalisé cinq vignettes commémoratives mettant à l'honneur le patrimoine de La Louvière.

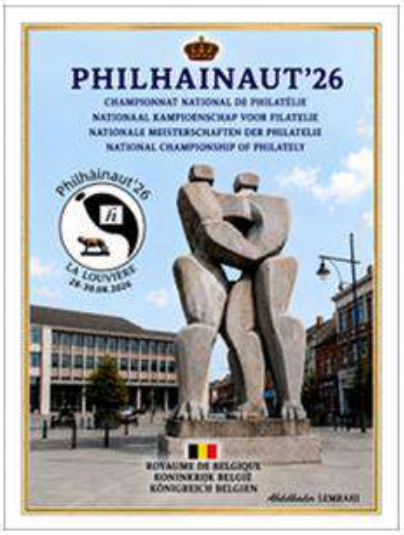
Cette contribution artistique témoigne des liens d'amitié entre philatélistes marocains et belges.

Elle rappelle qu'au-delà des compétitions et des palmarès, la philatélie favorise aussi la création et le dialogue culturel.

Cinq vignettes commémoratives consacrées à La Louvière

Une vignette de synthèse horizontale réunit les quatre emblèmes de la ville.

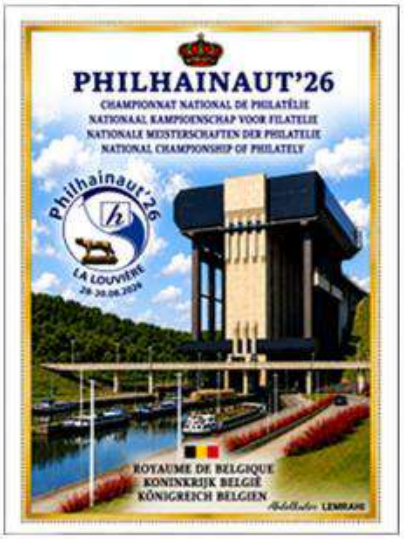
Les quatre compositions individuelles, de format vertical, sont reproduites ci-dessous à dimensions identiques.



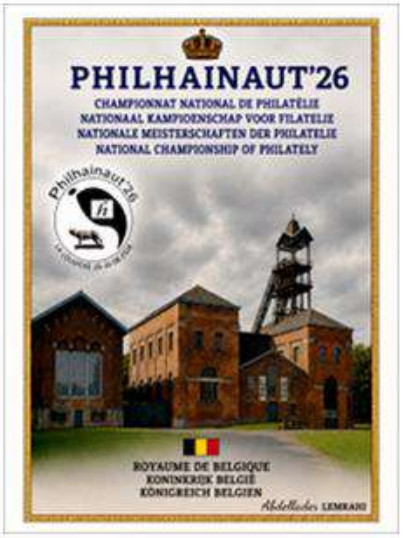
1 — La Paix • Michel Stiévenart (1969)



2 — La Louve • Alphonse Darville (1953)



3 — Ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu



4 — Site minier historique de Bois-du-Luc



Vignette de synthèse (40 × 30 mm) : La Paix, La Louve, Strépy-Thieu et Bois-du-Luc.


Philhainaut'26
Bois du Luc
Ascenseur Strépy-Thieu
Statue de la Paix
La Louve
N° 000001
15.07.26
CY
La Louve
Statue de la Paix
Ascenseur Strépy-Thieu
Bois du Luc
Philhainaut'26
Bois du Luc
Ascenseur Strépy-Thieu
Statue de la Paix
La Louve
N° 000001
15.07.26
BL
La Louve
Statue de la Paix
Ascenseur Strépy-Thieu
Bois du Luc

PHILHAINAUT'26, La Louvière (Belgique), 28-30 août 2026. Conception : Abdelkader LEMRAHI, à la demande du comité d'organisation.

Cinq créations : une vignette de synthèse horizontale (40 × 30 mm) et quatre compositions individuelles verticales.

Vignettes privées sans valeur d'affranchissement (classe ÉRINNOPHILIE).

Voici le scan de la vignette horizontale imprimé en autocollante.



La Louve de Jean-Claude : petite histoire d'une grande exigence

Tout avait pourtant commencé simplement.

Jean-Claude Guyaux, commissaire de PHILHAINAUT'26, m'avait proposé de dessiner cinq vignettes célébrant La Louvière.

Parmi les sujets retenus figurait naturellement la Louve, emblème de la ville.

Artiste-peintre à mes heures perdues, je pensais pouvoir relever ce défi sans trop de difficultés.

Après tout, j'avais déjà peint des lions de l'Atlas, des chevaux barbes et des faucons. Pourquoi une louve belge me résisterait-elle ?

Je soumets donc mon premier dessin à Jean-Claude.

Sa réponse, courtoise mais sans appel : « Ce n'est pas encore notre Louve ! »

Je reprends le museau, affine le cou et rectifie la silhouette.

Nouvelle consultation : « Le museau ne va pas tout à fait… et le cou est encore trop fin. »

Je m'applique, je corrige, je renvoie.

Mais Jean-Claude veille au moindre détail. « Et les huit mamelles ?

Il faut aussi les respecter ! » Huit mamelles ! J'avais cru préparer une vignette commémorative ; me voilà engagé dans un véritable examen d'anatomie lupine.

À ce stade, il ne s'agissait plus seulement de dessin, mais presque de « louvologie appliquée » !

Chaque nouvelle épreuve était examinée avec la minutie d'un juré philatélique scrutant un timbre classique : la tête, les oreilles, le dos, la queue, les pattes… rien n'échappait à son regard. De mon côté, je découvrais qu'un monument familier aux habitants ne souffre aucune approximation : pour eux, ce n'est pas une louve parmi d'autres, c'est LA Louve de La Louvière.

Après plusieurs échanges, arrive enfin le message attendu : « Voilà, cette fois, c'est elle ! »

J'avoue avoir éprouvé une satisfaction comparable à celle que procure une belle distinction en exposition — avec, en prime, le sentiment d'avoir réussi un examen particulièrement exigeant !

Depuis, lorsqu'on me demande quel animal m'a donné le plus de fil à retordre, je ne réponds ni le lion de l'Atlas, ni le cheval barbe, ni le faucon : je réponds, sans hésiter, « la Louve de Jean-Claude » !

Avec toute mon amitié, cher Jean-Claude, et merci pour cette leçon de précision… et de bonne humeur.



La célèbre Louve de La Louvière

La philatélie marocaine distinguée en Biélorussie

M. Abdelkader LEMRAHI

Une médaille d'or et une médaille de vermeil pour l'APNR

Du 22 au 27 juillet 2026, la ville de Kaménets, dans la région de Brest en Biélorussie, a accueilli l'exposition philatélique internationale « Kamenets — 750 », organisée à l'occasion du 750e anniversaire de la fondation de la cité.

La manifestation s'est tenue à la Maison de la culture de Kaménets.

100 exposants de 12 pays y ont pris part : Arménie, Biélorussie, Brésil, Allemagne, Israël, Kirghizistan, Lettonie, Maroc, Moldavie, Russie, Serbie et Slovaquie.

L'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat (APNR) y était représentée par son président, M. Abdelkader LEMRAHI, avec deux collections consacrées à l'histoire postale marocaine.

Les diplômes décernés attestent une médaille d'or et une médaille de vermeil.



Affiche de KAMENETS-2026 : la tour médiévale, emblème de la ville, rappelle les 750 ans de Kaménets.

Kaménets, une ville chargée d'histoire. Située dans l'ouest de la Biélorussie, près de la frontière polonaise, Kaménets est célèbre pour sa tour de brique du XIIIe siècle.

Ce monument figure au cœur de l'identité visuelle de l'exposition et de ses souvenirs philatéliques.

1. Usage postal du 25 centimes bleu au type Mouchon (1903–1923)

Cette étude retrace les emplois du 25 centimes bleu au type Mouchon dans les bureaux français au Maroc puis sous le Protectorat.

Elle met en lumière les émissions et surcharges, les tarifs, les destinations et la diversité des plis conservés. La collection a obtenu une médaille d'or.

2. Les timbres-poste en rouleaux émis au Maroc de 1954 à 1982

Présentée en un cadre, cette collection s'intéresse aux émissions marocaines en rouleaux, à leurs caractéristiques techniques et à leurs utilisations postales, depuis la fin du Protectorat jusqu'aux premières décennies de l'indépendance.

Elle a obtenu une médaille de vermeil.

Palmarès de l'APNR

Exposant	Collection	Distinction
A. LEMRAHI	Mouchon bleu 25 c (1903-1923)	OR
A. LEMRAHI	Timbres en rouleaux (1954-1982)	VERMEIL

La distinction de la seconde collection figure sur le diplôme en russe sous la formule « позолоченной медалью », littéralement « médaille dorée » ; elle est rendue ici par « vermeil » et ne doit pas être confondue avec la médaille d'or.

Un souvenir postal de l'exposition



Entier postal illustré : la tour de Kaménets et plusieurs monuments locaux figurent sur cette enveloppe commémorative, avec une oblitération spéciale KAMENETS-2026.

Deux faces d'une médaille-souvenir de l'exposition rappellent, d'une part, le 750e anniversaire de Kaménets et sa célèbre tour, et, d'autre part, la dimension internationale de la rencontre philatélique de 2026.



Médaille-souvenir : face consacrée aux 750 ans de Kaménets (à gauche) et face dédiée à l'exposition philatélique internationale de 2026 (à droite).

Une reconnaissance internationale pour les études marocaines.

Ces deux récompenses prolongent les participations de l'APNR aux manifestations internationales de 2026, notamment PARIS-PHILEX, en France, et PHILHAINAUT'26, en Belgique.

Elles témoignent de l'intérêt porté aux études spécialisées sur le patrimoine postal marocain.

Au-delà des médailles, la participation à ces expositions permet de confronter les recherches aux appréciations de jurys internationaux, de rencontrer d'autres spécialistes et d'enrichir les connaissances sur les documents présentés.

En représentant le Maroc à Kaménets, l'APNR réaffirme son attachement à une philatélie de recherche, de partage et de transmission, ouverte aux échanges avec les collectionneurs du monde entier.

CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL
INTERNATIONAL POSTAL PHIILATELIC CLUB
Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37
E-mail. contact@philatelic-postal-club.org; www.philatelic-postal-club.o

Communiqué de presse

Vous avez dit Postal Club ?

Le Club Philatélique Postal International (Postal Club) réunit **plus de 220 membres** de **23 pays** différents. Il a pour objectif de développer des relations et de **réunir** des philatélistes et des collectionneurs appartenant ou ayant appartenu à une entreprise ayant un lien avec la philatélie ou la communication écrite ou électronique, ainsi que des représentants des autorités postales œuvrant dans le domaine de la philatélie, des imprimeurs de sécurité, des éditeurs de catalogues et des journalistes philatéliques. Le CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL (INTERNATIONAL POSTAL PHILATELIC CLUB) accepte des personnes extérieures au cercle défini précédemment.

Les actions sont des activités traditionnelles de club : **développer le concept de la philatélie** ou de collections corollaires, **mettre en relation des membres de différents pa**ys et ayant des thèmes collectionnés communs, **diffuser de l'information sur les émissions innovantes** du monde entier, **organiser des réunions et des conférences philatéliques** ou des **rencontres conviviales lors d'expositions ou de salons philatéliques**.

Les jeunes adhérents du Postal Club reçoivent régulièrement des pochettes de timbres neufs et des concours leur sont régulièrement proposés.

Des informations complémentaires sur le Club Philatélique Postal International peuvent être obtenues en envoyant un e-mail à **contact@philatelic-postal-club.org**ou un message sur la page **Facebook @PhilatelicPostalClub**

Club Philatélique Postal International (Postal Club)

Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37
E-mail. contact@philatelic-postal-club.org

POUR LES PHILATELISTES MAROCAINS DESIREUX D'ADHERER AU POSTAL CLUB INTERNATIONAL, VEUILLEZ PRENDRE ATTACHE AVEC Mr ABDELKADER LEMRAHI, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TEL/WHATSAPP : +212661211536 OU PAR E-MAIL : lemrahi@hotmail.com

8. Revue spécialisée



Le but est de transmettre notre expérience auprès du plus grand nombre de collectionneurs afin de dynamiser notre passion commune et de permettre à tout un chacun l'accès à la connaissance.

Dès lors, toute information sur un timbre, une série ou un pli peut être publiée et partagée entre tous les lecteurs.

N'hésiter donc pas à prendre contact avec un membre du comité de rédaction pour la mise en place et la publication d'un article.

http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/bulletins.htm

9. PETITES ANNONCES

Cette rubrique est ouverte aux membres de l'APNR. (Merci d'envoyer votre demande au président de l'APNR)

Elle est limitée à 3 lignes max, + contact.

Recherche :

Timbres et plis avec timbres perforés – plis avec empreintes mécaniques du Maroc et d'Algérie -Plis du Maroc avec censures Françaises – Plis divers, cartes postales de Bab, (postes des différentes villes). Les cartes Carricatures de Paul Neri.
Jean-Claude Guyaux : +32 475867456 gjc@hotmail.be

Plis avec timbre type Mouchon bleu 25 c – Cachets Maghzen et plis de la Poste Chérifienne – Plis avec des timbres roulettes - Timbres et plis avec timbres perforés – PAP ayant circulé - Plis avec timbres de la Marche Verte – Cartes postales maximum
Abdelkader Lemrahi : +212 6 61 21 15 36 lemrahi@hotmail.com

---

10. Bulletin d'Adhésion à l'A.P.N.R.

Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat



وداية الطوابعية والمسكوكات للرباط

BULLETIN D'ADHESION استمارة الانخراط

N° d'adhérent : ..... رقم الانخراط

J'adhère : □ : أنخرط **Je renouvelle mon adhésion: □ :** أجدد انخراطي

Prénom : ..... الاسم الشخصي

Nom : ..... الاسم العائلي

Date et lieu de naissance : ..... تاريخ ومكان الازدياد

Profession : ..... مهنة

N° CIN : ..... رقم بطاقة التعريف الوطنية

Adresse : .....
..... العنوان

Téléphone : ..... الهاتف
E-mail :..... البريد الالكتروني

Centre d'intérêts الاهتمام: **Philatéliste** الطوابع: □ **Numismate** النقود: □ **Autre** أخرى: □

□ **Adhésion / الانخراط : 100.00 DH**

□ **Adhésion étudiants / entre 18 et 25 ans** انخراط الطلبة من 18 الى 25 سنة :20.00 DH

□**Adhésion enfants : 1 DH symbolique - 18 ans** انخراط الاطفال أقل من 18 سنة : درهم واحد رمزي□

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'Amicale et d'y adhérer
أقر أنني اطلعت على القانون الاساسي والقانون الداخلي للودادية

NB :bulletin à renseigner en arabe et en français en y joignant une photo de l'adhérent.
ملحوظة : المرجو ملئ الاستمارة ومرافقتها بصورة المنخرط.

Rabat, le .... /.... / ... في الرباط

Signature : توقيع

BP 8101 Rabat Nations Unies Agdal 100102 Rabat E-mail : apnrabat@gmail.com
ص. ب. 8101 الرباط الامم المتحدة أكدال 10102 الرباط apnrabat@gmail.com

Mr Abdellah WAHAM – Philatélie/Numismatique

Achat –vente – abonnement - timbres et monnaies

Passage TAZI - Avenue Hassan II -
Esc C 5ème étage n° 33 Casablanca 20000 Maroc

Tél : 00212 6 62 24 10 71

E-mail : wahamabdou@hotmail.com

Le Coin du Collectionneur

Ventes de timbres,cartes postales anciennesdu Maroc,livres anciens, monnaies, etc…

Souk Al Massira - Porte n°1 Boutique 66 – Agadir

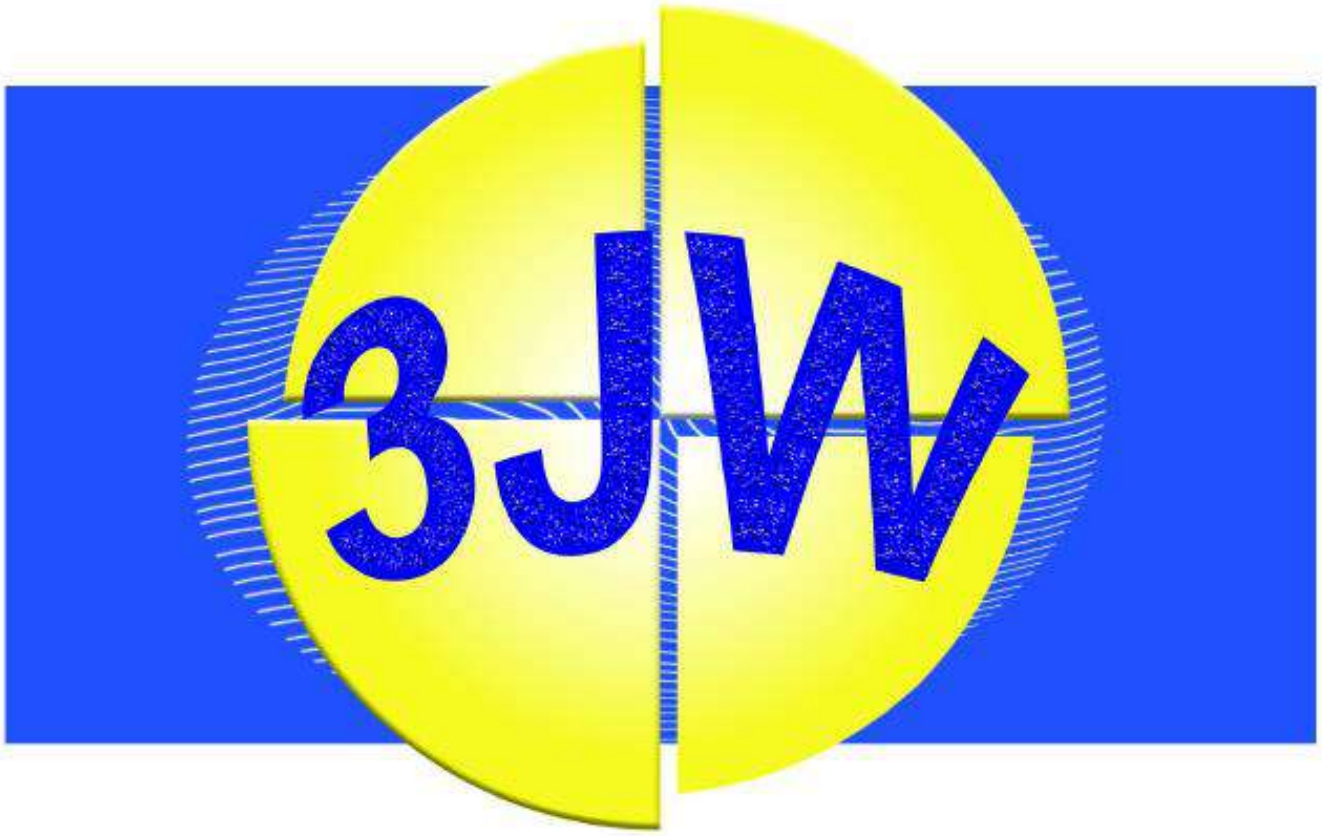
Tél : **+212 6 88 14 75 83**E-mail : lisa.5415@orange.fr

Mme Elisabeth BLANCHARD, française, native d'Agadir

Membre de l'Association Philatélique d'Agadir

Mr Ammor Ahmed
Achat, vente, expertise
Monnaies marocaines, islamiques, antiques,
billets de banque,
bijoux berbères et antiquités marocaines.
Livraison : tout le Royaume
Gsm et WhatsApp : +212 6 31505533
E-mail : ammor.ahmed@hotmail.com

VOTRE PARTENAIRE EN SÉCURITÉ INCENDIE



MATÉRIEL DE PROTECTION PROFESSIONNELLE DES BIENS ET DES PERSONNES

3JW
30, rue Moulay Ahmed Loukil – Hassan - 10000 Rabat – MAROC
WWW.3JW.MA - 3JW@3JW.FR
RC : 39235 - TP : 20122892 - ID Fiscal : 29154342 - CNSS : 9483009


TM
A.P.N.R.
الرباط العرفي
وحدة الطوابع و المسكوكات للرباط
AMICALE PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE DE RABAT